

MARBOUÉ

Bulletin Municipal 2015 - N°32



200^e anniversaire de la mort du Maréchal Ney, propriétaire du château des Coudreaux de 1808 à 1815

SOUVENIRS HISTORIQUES AUX COUDREAUX



Le Maréchal Ney, prince de la Moskowa, n'habita les Coudreaux que pendant les loisirs des sept dernières années de sa vie, si bien remplie. Il laissa à Marboué le souvenir d'une noble simplicité unie à une grande générosité et sut conquérir la sympathie de tous ceux qui l'approchèrent.

Le château des Coudreaux renferma, de son temps, des richesses considérables. A cette époque, des fourgons entiers, chargés de tableaux, statues et autres objets d'art, enlevés à la péninsule ibérique, entrèrent au château par la grille, dite depuis lors, « Porte d'Espagne ».

Il embellit encore le domaine, et le parc, d'une rare et belle ordonnance, fut alors arrangé d'après les dessins du célèbre Bertaus. On désigne, dans ce parc, une place où il aimait se reposer ; c'est là qu'il se livrait à sa lecture favorite, la « Vie des Hommes Illustres », de Plutarque.

Pendant le séjour du Maréchal Ney, les Coudreaux reçurent la visite du duc d'Angoulême qui, en août 1814, venait apposer sa signature sur le contrat du colonel marquis de Bergeret, lors du mariage de ce dernier avec Mlle Guérineau de la Varenne.

Source : « Marboué, Cité historique, Site touristique » d'Henri Lizier

LE MYSTÈRE DE SA MORT

Après le retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en mars 1815, le maréchal Ney, après s'être rallié aux Bourbons, rejoint l'Empereur. Mais L'Empire s'effondre définitivement à Waterloo, le 18 juin 1815. Louis XVIII remonte sur le trône. Le 24 juillet, une ordonnance du roi établit

la liste des traîtres. Le maréchal Ney y figure en tête.

Arrêté, il est conduit à Paris et traduit devant un conseil de guerre. Mais Michel Ney, nommé pair de France par Louis XVIII en 1814, réclame et obtient d'être jugé par ses pairs.

À l'issue du procès qui se déroule du 21 novembre au 6 décembre, le maréchal Ney est condamné à la peine capitale « suivant les formes militaires », par 139 voix sur 161 votants. Les maréchaux ont voté pour la mort.

L'exécution a lieu à neuf heures, le lendemain, 7 décembre.

– Soldats, usez droit au cœur !, s'exclame le Ney, surnommé le brave des braves par Napoléon.

– Feu !

Et voilà le corps de Ney qui s'écroule, face contre terre. Conformément à la tradition, le corps du condamné reste un quart d'heure à terre, sans que personne n'y touche.

L'histoire pourrait s'arrêter là... Mais c'est sans compter un renversement de situation inattendu !

En 1903, pour réhabiliter et honorer la mémoire du maréchal Ney, les politiciens de la troisième République décident de transférer sa dépouille et de lui donner une sépulture décente. Lorsque le fossoyeur ouvre le cercueil, le cercueil est vide !

Pour faire bonne figure, on décide de ne pas épiloguer sur cette étrange disparition... On s'en tient au plan initial. Le transfert de la « dépouille » du brave des braves a donc lieu, comme prévu, au Père-Lachaise. Forcément, l'affaire



Tombeau du Maréchal Ney au cimetière du Père-Lachaise à Paris



Le Maréchal Michel Ney (1769-1815)

s'ébruite et des théories aussi farfelues les unes que les autres fusent de toute part. L'une d'entre elle retient particulièrement notre attention : la franc-maçonnerie serait dans le coup !

LE MARÉCHAL NEY AMÉRICAIN ?

En effet, les compagnons francs-maçons du maréchal Ney auraient organisé un simulacre d'exécution : les soldats du peloton auraient tiré avec des balles à blanc et les 15 minutes durant lesquelles le corps inanimé est resté seul ont été mises à profit pour faire évacuer le maréchal...

Ensuite, c'est un jeu d'enfant ! Muni de faux papiers, Ney embarque sans aucun problème pour les États-Unis, où il se convertit en professeur de français. La légende voudrait même qu'il ait tenté de se suicider lorsqu'il apprit par les journaux la mort de Napoléon à Sainte-Hélène.

Sa « uraie » tombe a même été retrouvée en Caroline du Nord !

Plusieurs éléments permettent de confirmer cette thèse d'un complot maçonnique. Tout d'abord, le fait que Ney soit tombé vers l'AVANT, alors qu'il aurait été beaucoup plus logique que, sous l'impact des balles, son corps soit propulsé vers l'ARRIERE. Une position en tout cas bien pratique pour cacher l'absence d'impacts de balles !

Bien sûr, cette thèse relève de la fantaisie et, même si différents témoignages aux Etats-Unis existent, la deuxième vie de Ney n'est pas officiellement reconnue par la tradition historique française.

Parions qu'un jour des tests ADN sur la dépouille américaine de Michel Ney pourront identifier (ou non !) formellement le maréchal. En attendant, à vous de choisir la version de l'histoire qui vous plaît le plus... Pour ma part, j'ai déjà fait mon choix !

Extrait du site « Quand le maréchal Ney revient d'outre-tombe »

sommaire

- 2 histoire
- 4 vie de la commune
- 10 enfance et jeunesse
- 12 travaux
- 14 vie économique
- 17 associations
- 21 vie pratique
- 22 environnement



OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC

Lundi, mardi et jeudi

de 13 h 30 à 17 h 30

Mercredi de 9 h à 13 h

Vendredi de 8 h 30 à 12 h

et de 13 h 15 à 17 h 30

Vous pouvez contacter la mairie :

Tél : 02.37.45.10.04

Fax : 02.37.45.86.15

mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr

site : <http://www.marboue.fr>

Bulletin municipal n° 32

Janvier 2015

Directeur de la Publication

Serge FAUVE

Rédacteurs :

Serge FAUVE, Dominique GUERTON,
Pascal TOUSSAINT, Anne-Sophie ALLANIC,
Sophie RUDET, Gaëlle CHASSELOUP,
François BATANCOURT,
Jean-Marie DEVIMEUX, Magali LABIA.

Réalisation et impression :



LES ÉDITIONS DU LOIR
(09 72 46 54 42)

Dépôt légal Janvier 2015

Accepter et anticiper les incidences de la baisse des dotations



Merci à vous pour la confiance que vous avez accordée à l'équipe municipale largement renouvelée en mars dernier. Un sympathique au revoir et un grand bravo aux conseillers qui ont œuvré pour l'évolution de notre commune, certains depuis fort longtemps, et qui ont fait le choix d'arrêter leurs fonctions. La cérémonie des vœux en ce mois de janvier est l'occasion de les remercier.

Les nouveaux conseillers, qui représentent l'avenir de notre commune, se sont rapidement mis au travail et participent activement à la vie municipale.

Après avoir rendu aux riverains une toute nouvelle et belle rue de l'Écu, nous envisageons principalement pour 2015 et 2016 la continuité et la fin des travaux de la salle «Joseph Renault», l'étude d'un nouvel aménagement dans le périmètre de l'église et la définition d'un agenda d'accessibilité conduisant à prioriser des travaux obligatoires tant au niveau des bâtiments publics que de la voirie sur plusieurs années.

Notre principale contrainte sera financière avec l'effort nécessaire que doivent faire l'ensemble des collectivités pour le désendettement et le redressement de notre pays. Nous devons donc intégrer l'importante baisse des dotations de l'État programmée pour ces prochaines années, avec pour nous une incidence d'environ 50 000 euros. C'est donc toute notre politique financière que nous devons revoir, avec en priorité sur l'augmentation des impôts locaux, la réalisation d'économies substantielles dans nos charges de fonctionnement. Chacun de nos contrats, de nos services, de nos subventions délivrées, de nos dépenses de toutes natures seront remis à plat afin de réduire nos dépenses. C'est une tâche difficile dont nous devons tous prendre conscience et en accepter les incidences si nous voulons conserver une situation saine, poursuivre nos investissements sans trop les réduire et maintenir des services que peu de communes de notre taille offrent.

Je voudrais vous rappeler que nous sommes à votre disposition, Maire et Adjoint, aux heures de permanences que vous trouverez dans ce bulletin. Plutôt que d'écouter les éternelles rumeurs, généralement non fondées, venez nous rencontrer. Nous répondrons en toute transparence à vos interrogations et vous apporterons notre soutien si besoin dans vos dossiers personnels.

Avec la nouvelle et dynamique équipe municipale nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour cette année 2015. Qu'elle voit votre santé, votre activité, vos revenus préservés et qu'elle vous apporte joie de vivre et optimisme en l'avenir.

"L'ART DE PROUVER QUE TOUT PEUT RENAÎTRE EN CONJUGUANT NOS TALENTS"



1^{er} PRIX DU CONCOURS BROCHANT ART

Serge Fauve
Conseiller Général d'Eure-et-Loir - Maire de Marboué
et l'équipe Municipale
vous présentent leurs meilleurs vœux pour

2015

Serge Fauve
Maire de Marboué
Conseiller Général d'Eure-et-Loir



Le nouveau conseil municipal, « une nouvelle équipe pour votre avenir »



De gauche à droite 1^{er} rang :

Virginie SAMSON, Serge FAUVE, Gaëlle CHASSELOUP, Anne-Sophie ALLANIC, Dominique GUERTON, Emmanuelle TROGER, Sophie RUDET.

De gauche à droite 2^e rang :

Pascal TOUSSAINT, Jean-Marie DEVIMEUX, Sandrine PETRO, Frank BIGOT, François BATANCOURT, Patricia LAUMONIER, Hervé FABRE, Rémy CHABANNES. Vous trouverez ci-après l'organigramme de la municipalité où les domaines de responsabilité sont clairement définis et vous pourrez ainsi contacter le bon interlocuteur pour le sujet qui vous préoccupe. Le secrétariat de Mairie reste toutefois votre premier interlocuteur pour toutes les questions du quotidien.

Serge FAUVE Maire	1 ^{er} adjoint Dominique GUERTON Entretien et gestion du domaine public et patrimoine communal, urbanisme et sécurité	Entretien voirie et bâtiments	Rémy CHABANNES. Emmanuelle TROGER. François BATANCOURT
		Sécurité biens et personnes	Frank BIGOT. Rémy CHABANNES. Hervé FABRE
		Cimetière	Virginie SAMSON. Rémy CHABANNES
	2 ^e adjoint Pascal TOUSSAINT Projets d'aménagements, piscine et évolution du territoire	Projets d'aménagements	Rémy CHABANNES. François BATANCOURT. Emmanuelle TROGER. Virginie SAMSON
		Evolution du territoire (PLU - SCOT - CC - regroupement de communes)	Élus communautaires, Frank BIGOT. Rémy CHABANNES
	3 ^e adjoint Anne-sophie ALLANIC Finances, économie locale et communication	Piscine	Membres Conseil : François BATANCOURT. Rémy CHABANNES. Emmanuelle TROGER Comité consultatif piscine : René BERCY, René SAULAS, Bernard CHAPRON, Maître-nageur.
		Finances	Patricia LAUMONIER. Virginie SAMSON. Frank BIGOT. Hervé FABRE. Rémy CHABANNES
		Communication	Gaëlle CHASSELOUP. François BATANCOURT. Jean-Marie DEVIMEUX
	4 ^e adjoint Sophie RUDET Services à la population	Économie et commerce local	Hervé FABRE. Jean-Marie DEVIMEUX. Emmanuelle TROGER
		Scolaire, péri-scolaire, transport, cantine	Gaëlle CHASSELOUP. Hervé FABRE. Patricia LAUMONIER
		Conseil municipal jeunes	Emmanuelle TROGER. Virginie SAMSON. Frank BIGOT. Sandrine PETRO. Comité consultatif CMJ
		CCAS	Membres conseil : Président : Serge FAUVE Vice-présidente : Sophie RUDET Sandrine PETRO. Virginie SAMSON. Hervé FABRE. Dominique GUERTON. Membres hors conseil : Colette CENSE. Roger LOUVANCOUR. Reine RICOIS. Maryline FONTAINE. Nathalie LANGLAIS
	Animation - culture - délégués comité des fêtes	Sandrine PETRO. Gaëlle CHASSELOUP. Dominique GUERTON. Serge FAUVE. Anne-Sophie ALLANIC. Sophie RUDET	

ÉLUS COMMUNAUTAIRES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PLAINES ET VALLEES DUNOISES

Serge FAUVE	Vice-Président	commission 1 : développement économique, de l'emploi, de l'aménagement numérique et de l'espace communautaire, du transfert de compétences et des études relatives à tous projets de fusion d'intercommunalité.
Anne-Sophie ALLANIC	Membre	
Pascal TOUSSAINT	Membre	Commission 2 : protection et mise en valeur de l'environnement (opérations « cœur de village », rivières, interconnexion des réseaux d'eau potable, assainissement non collectif), politique du logement et du cadre de vie (accès handicapés), de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux aériens.
Sandrine PETRO MAGUEUR	Membre	
Hervé FABRE	Membre	Commission 3 : chargée du pôle de santé d'équilibre, de la crèche halte-garderie « la Nouvelle Vague », de l'action sociale, de la politique culturelle communautaire et des prestations pour des actions mutualisées au profit des 12 communes membres (schéma de mutualisation).
Sophie RUDET	Membre	



Des Marbouésiens à l'honneur

L'ORIGAMI DE SÉBASTIEN LIMET EXPOSÉ À NEW YORK ET EN ESPAGNE

C'est à l'âge de 6 ans que sa maman l'a initié à l'art du pliage du papier. Il fabrique alors des cocottes et des grues. A l'âge adulte, il s'essaie à la sculpture. En 2010, il entame un processus créatif qui le mène désormais au-delà des frontières de la France et de l'Europe. En commençant par une explosion de reconnaissance de ses créations sur internet. Puis suivra la participation dans un court-métrage d'étudiants de Montpellier, un dessin animé autour de l'origami.



Sébastien Limet s'inscrit alors sur un forum dédié à l'origami dont il est aujourd'hui l'un des modérateurs. Il crée une galerie photos sur le site Flickr où il présente la plupart de ses créations.

Il monte sa première exposition à la médiathèque de Châteaudun avec l'artiste Victor Coeurjoly, lui-même origamiiste espagnol.

Lors de cette exposition trois de ses modèles seront retenus pour des collections permanentes au musée européen « EMOZ » à Saragosse, en Espagne. Une exposition de 60 de ses œuvres y a eu lieu pendant trois mois.

Et en 2014, une autre rencontre permettra à trois autres de ses créations de s'envoler en juin pour New York, au Cooper Square Gallery.

En septembre de la même année, il sera invité à la convention espagnole de Séville aux côtés d'artistes confirmés.

Aujourd'hui dans son atelier à Marboué, il crée ses origamis qui s'exportent désormais à l'international, et qui pourraient se monayer prochainement sur le marché de l'art.

Découvrez ses photos sur le site : <https://www.flickr.com/photos/-sebl-/>

UN VOYAGE INOUBLIABLE POUR EVA CONFORTO

À 17 ans, Eva s'est envolée pour Christchurch en Nouvelle-Zélande, dans le cadre d'un échange scolaire.

Douée pour la langue de Shakespeare et intéressée par la seconde guerre mondiale, Eva a eu l'honneur de représenter le lycée Emile Zola.

Elle y a prononcé un discours, en anglais, devant 2 000 personnes avant de rencontrer la famille de l'aviateur Noël Stokes dont l'appareil s'est écrasé sur la commune de Yèvres, le 29 juillet 1944.

Une grande expérience pour son jeune âge. Eva a su porter la voix de la France comme il se doit.

Toute l'équipe municipale la félicite et lui souhaite une grande réussite pour l'avenir.



Photo prise lors du discours, accompagnée de sa correspondante et de l'organisateur de l'échange

UNE MÉDAILLE AU KARATÉ POUR GWENDOLINE

Gwendoline LAVIGNE a apporté au Karaté-club dunois sa seule médaille au championnat de ligue Kumité, à Saint-Jean-de-Braye (Loiret) au mois de février, en terminant troisième en minimes filles moins de 55 kg.

Chapeau à Gwendoline, une très belle performance pour une catégorie où il y a beaucoup de combattantes. Toute l'équipe municipale la félicite.



Gwendoline LAVIGNE à gauche du podium

REMISE D'UNE MÉDAILLE DE BRONZE POUR SON ENGAGEMENT À LA CAUSE ASSOCIATIVE

Le jeudi 4 décembre, Bernard CHAPPRON a eu l'honneur d'être justement récompensé lors de la cérémonie de remise des médailles de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, organisée et présidée par M. QUILLET Nicolas, Préfet d'Eure-et-Loir et M. Bernard GERMOND, Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports, . Une distinction honorifique très méritée pour toutes ces années d'activité au sein des associations de Marboué et notamment la SAM Natation.





JARDINS ET ESPACES VERTS

La municipalité et la bibliothèque municipale, en partenariat avec la « Bibliothèque Départementale de Prêt d'Eure-et-Loir », ont organisé du 13 juin au 9 juillet 2014 à la salle socio-culturelle, une visite en images des jardins tout au long des siècles à travers le monde.



LES ARTISTES MARBOUÉSIENS NOUS DÉVOIENT LEURS BELLES CRÉATIONS

Les 21, 22 et 23 mars, sept artistes Marbouésiens (avec chacun une expression artistique différente) :

- LAURENT Denis** tableaux bois de type marqueterie
 - LAURENT Chantal** dessin et pastel
 - FAUVE Monique** aquarelle
 - LIMET Sébastien** origami papier plié
 - LONGNY Josiane** aquarelle
 - LAURIAU Pierrette** huile et sable colore
 - VEZZOLI Martial** peinture
- ont exposé leurs chefs-d'œuvre à la salle socio-culturelle.

Voici quelques exemples de leurs compositions.



Une représentation de haute qualité pour l'orchestre symphonique de la région Centre

Accompagné des plus grands ou des plus prometteurs solistes de la scène française pour ses concerts symphoniques et ses productions lyriques, l'Orchestre Symphonique de la Région Centre-Tours, sous la direction de Jean-Yves Ossonce, a proposé un programme ambitieux et plein de promesses. Cet orchestre a à cœur de privilégier la rencontre avec le public et nous l'a prouvé lors de sa représentation le samedi 20 septembre à la salle des fêtes de Marboué.

Un spectacle très applaudi devant la qualité du concert présenté. Cette manifestation soutenue au titre



des Projets Artistiques et Culturels de Territoire financés par la Région Centre était proposée par la commune de Communes des Plaines et Vallées Dunoises.

Concert de TRIO LUMIN'AIR

Le samedi 31 mai à l'Église de Marboué s'est déroulé le concert du TRIO LUMIN'AIR, composé d'Audrey CROUZET, de Stéphan PICO-JULIEN et de Jean-Luc GRARE.

Ils ont interprété les plus grandes musiques classiques telles que des morceaux Mozart, Beethoven et Haendel. Le concert, très apprécié, s'est terminé dans un tonnerre d'applaudissements.

Le festival des lapins de six semaines

Près de 1000 festivaliers ont répondu à l'appel des lapins de six semaines, le samedi 6 septembre.

L'ambiance a été festive autour des trois scènes installées sur le stade Charles Reille où l'on pouvait apprécier des groupes de qualité.

Une centaine de bénévoles locaux étaient sur le terrain pour faire de ce rendez-vous, un événement incontournable.

Pari gagné ! La soirée s'est déroulée dans une ambiance de détente et de convivialité.



Rendez-vous musical le 31 mai 2015

L'association « Les Amours du Poète » présente la première édition du FESTIVAL ROMANTIQUE DU LOIR.

L'ensemble Initium, octuor à vent formé de jeunes professionnels de la musique s'étant perfectionnés dans la pratique de leur instrument avec les meilleurs représentants actuels de l'école française des

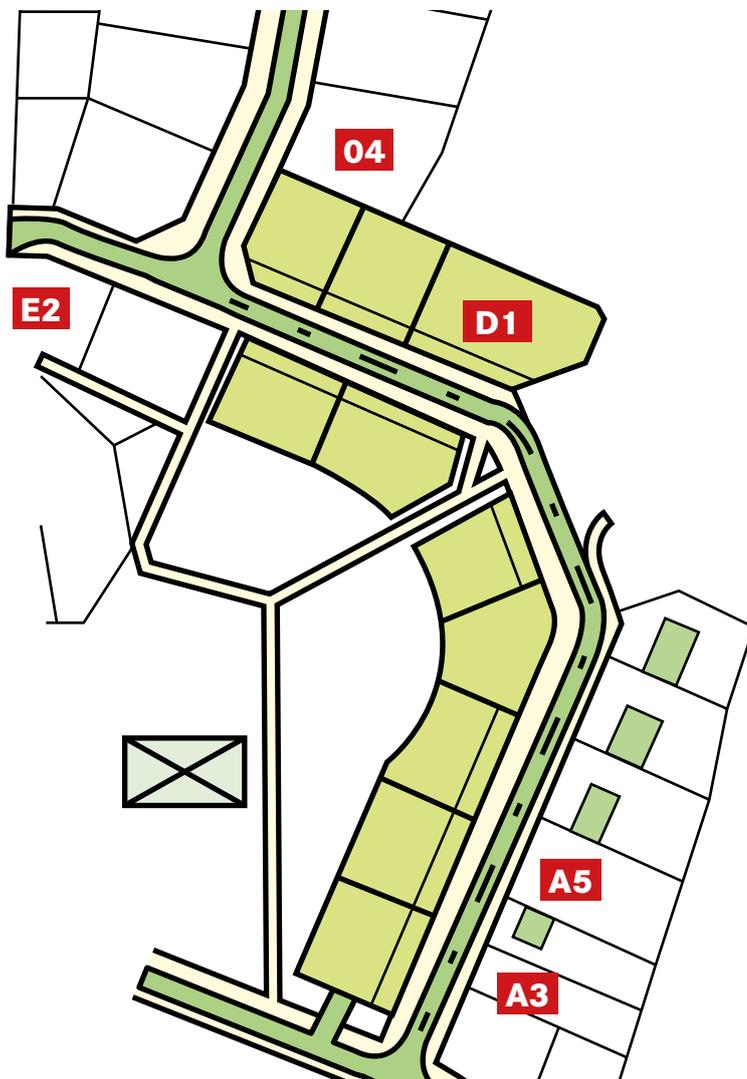
bois et des cuivres, interprétera ses sérénades à l'église de Marboué le 31 mai.

L'idée de ce festival est de faire partager la musique romantique au plus grand nombre, dans les communes situées sur le cours du Loir. Ce festival est financé par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises.



5 terrains encore disponibles à la remise Saint-Martin

Terrains restant a disposition :

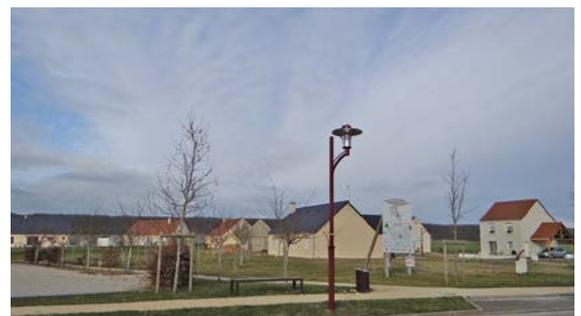


N° lot	Surface en m ²	Prix net TTC €
04	757	41 775
A3	392	34 114
A5	658	42 914
D1	856	55 827
E2	588	38 348

L'acquéreur bénéficié :

- d'un terrain viabilisé
- d'une taxe d'aménagement à 3 %
- de l'offre de la taxe de raccordement

Pour tout renseignement ou réservation, vous pouvez contacter la SAEDEL au 02.37.33.31.81 ou la mairie au 02.37.45.10.04



Maître et chien : les bons réflexes

Un peu de civisme, quelques gestes simples à pratiquer au quotidien et votre chien ne sera plus «un gêneur» pour les autres. Vous aimez votre chien ? C'est grâce à votre comportement qu'il sera accepté.

Une déjection au beau milieu d'un trottoir, d'un chemin ou à l'Espace de loisirs des Fontaines ! De quoi nous mettre de mauvaise humeur... Doit-on pour cela haïr toute la gent canine? Pour que votre chien soit accepté de tous, faites en sorte qu'il n'occasionne pas de nuisances. Les chiens ont des besoins naturels et c'est à leur maître de veiller à ce que les trottoirs ne deviennent pas des toilettes publiques canines. Pour cela il y a une seule solution, ramasser les déjections. Ce n'est pas très compliqué, il suffit de prévoir une paire de gants ménagers et quelques serviettes en papier ou un sachet (plastique ou papier).



Divers travaux et acquisitions 2014

TTC

DIVERS	
Acquisition du terrain St-Père rue de l'Eglise	34 000,00 €
Installation figurine feux piétons	780,00 €
Travaux de mise en sécurité des installations électriques	2 600,00 €
MAIRIE	
Renouvellement de 2 ordinateurs et 2 onduleurs	2 346,00 €
PISCINE	
Prolongement de la clôture au bord du Loir	1 584,00 €
Clapet anti-retour pour le système de filtration	564,00 €
Lave-main, évier à la buvette et aspirateur à eau	530,22 €
ÉCOLE MATERNELLE	
Ordinateur portable	669,00 €



TRISTE RECORD D'ENTRÉES, LA SAISON ESTIVALE N'AURA PAS SOURI A LA PISCINE

Avec la météo mitigée, les baigneurs ont boudé la piscine. Cette saison a connu une baisse quasiment de moitié avec à peine 100 entrées à la journée au mois de juillet et 50 entrées à la journée au mois d'août. C'est vrai que les piscines de plein air sont les premières victimes d'une météo capricieuse. Même si le public afflue quand le soleil est à son zénith, l'été n'aura pas été renversant. Pour 2015, nous engageons une réflexion afin de développer notre attractivité les jours de temps moyen. À vos idées...



UN NOUVEL EMPLOYÉ MUNICIPAL

Suite au départ, le 8 décembre, de Jack FONTAINE pour de nouvelles fonctions aux Cars Dunois, Adrien PATAULT, titulaire du permis D et d'un BEP maintenance des véhicules automobiles, a été recruté par la municipalité en qualité d'agent technique. Nous lui souhaitons une bonne intégration dans l'équipe communale.



L'implantation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables



La commune a signé avec le Syndicat Départemental d'Énergies d'Eure-et-Loir (SDE 28) la convention pour l'installation d'une borne de charge pour véhicules électriques (VE) et pour véhicules hybrides rechargeables (VHR) au carrefour des rues Aristide Briand et du Docteur Péan. Les travaux d'implantation de la borne sont placés sous la maîtrise d'ouvrage du SDE 28. Celui-ci en assure aussi le financement et l'exploitation.

Quant à la commune, elle s'acquitte de sa quote-part aux frais d'exploitation par le versement au SDE 28 d'une redevance annuelle d'un montant de 700 €.

UNE BORNE DE RECHARGE TOUTS LES 15 KM

Le Syndicat départemental d'Énergies d'Eure-et-Loir a réussi à rassembler une

centaine de communes autour de ce dossier. Distantes de 10 à 15 km les unes des autres, ces bornes de recharge disposent des caractéristiques suivantes :

- elles sont dotées de deux prises chacune (prise domestique standard E/F + prise type 2, type 2S ou type 3 selon la réglementation en vigueur)
- elles délièrent une puissance « normale » de 3 kW (2,3 kW plus exactement) et une puissance « accélérée » de 22 kW
- elles seront toutes dotées d'un système de supervision technique.



Sécurité : participation citoyenne

Devant la recrudescence des vols, des cambriolages et autres actes de délinquance, la municipalité a décidé, en relation avec le Lieutenant-colonel, commandant la compagnie de gendarmerie de Châteaudun, de créer un dispositif « participation citoyenne » sur notre commune. Chaque quartier et chaque hameau est représenté par un ou plusieurs de ses habitants volontaires.

QUELS SONT LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF « PARTICIPATION CITOYENNE » ?

Basée sur un partenariat entre la Gendarmerie Nationale et la population, la participation citoyenne se concrétise par un échange d'informations dans le but :

- de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même lotissement ou d'un même quartier, sans oublier les commerçants, afin de renforcer la vigilance ;

- de développer l'esprit civique des habitants en les associant à leur propre sécurité et à celle des autres. Les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentifs aux faits inhabituels ou/et à des comportements suspects ;
- de rassurer, protéger les personnes vulnérables, encourager les citoyens à la réalisation d'actes de prévention élémentaires, constituer une chaîne d'alerte et d'informations entre les référents citoyens, les élus et la gendarmerie et enfin intensifier les contacts et les échanges de manière à démultiplier l'action de la gendarmerie et lutter efficacement contre les cambriolages.

Nous félicitons les 53 référents pour leur civisme.

Si vous souhaitez participer, faites le nous savoir à la mairie.



Nos joies, nos peines

Naissances

16 janvier : VIRARD Maliya	04 juin : CUILLERIER Ewen
24 janvier : FOUSSARD Théo	03 août : MONERIE Johan
26 janvier : CORNET Enzo	11 août : ALLANIC Charles
03 mars : TIAB Ilona	19 septembre : WILMART Aaron
22 mars : SAUVÉ MORENA Mathias	7 octobre : BAUBION CORDIER Louka
30 avril : LORIEUX Gwendoline	20 décembre : RERAT VERRIER Margot
11 mai : RODRIGUES MADEIRA Kiara	

Mariages

11 janvier : FRÉON Sébastien et GUERRE-GENTON Isabelle
05 juillet : FERAULT Pascal et HUBERT Stéphanie
23 août : BÉHEM Romuald et BUSSON Cécile

Décès

15 janvier : GLON Jean	30 septembre : BOUILLIE Gérard
25 janvier : GROUIN veuve RENAULT Denise	15 octobre : ROBERT Jacques
18 février : LELARD veuve CURÉ Aimée	16 octobre : TEILLARD Lucette
07 juin : MENAGER Daniel	02 novembre : JÉRÔME Gilbert
8 juin : SCORNET Raymond	04 novembre : MORIN Paul
14 juin : AUGER Henri	16 novembre : LOUVANCOUR Daniel
04 juillet : MARECHAL René	24 novembre : RICOIS veuve DEFINS Sylvaine
4 juillet : GERBRON Claudine	11 décembre : FEILLU Viliam
18 juillet : MANAUD veuve FERAL Colette	30 décembre : CHENET épouse SERVOIN Mireille

Une équipe dynamique à la bibliothèque

Grâce à l'informatisation de la bibliothèque et le réseau « Bibliothèque Départementale d'Eure-et-Loir », vous pouvez toujours emprunter des livres (albums, romans, documentaires) et CD ou réserver directement en ligne sur le site : www.media-tekues.eurelien.fr.



Pascale, Nicole, Denise et Joseph vous accueillent.

La bibliothèque est ouverte les :

Mercredis de 15 h à 17 h.

Vendredis de 15 h 30 à 17 h 30 du 1^{er} novembre au 1^{er} mars.

Mercredis de 15 h à 17 h

Vendredis de 16 h à 18 h du 2 mars au 31 octobre.

Au mois de juillet, elle sera ouverte uniquement les vendredis, de 16 h à 18 h et sera fermée au mois d'août.

La cérémonie de citoyenneté

Le vendredi 7 mars 2014, le Maire et les membres de la Municipalité ont accueilli des jeunes pour leur remettre leur première carte d'électeur.



DES BACS A LA PLACE DES SACS POUBELLE

Le SICTOM a décidé de passer à une collecte en bac sur l'ensemble de son territoire. Il n'y aura donc plus de distribution de sacs poubelle.

La société CITEC est chargée de distribuer des bacs noirs, uniquement destinés aux ordures ménagères. La distribution des bacs s'effectue du 24 au 31 janvier 2015.

Il n'y a rien de changé pour la collecte en tri sélectif.

En ce qui concerne les déchetteries, les administrés devront posséder une carte d'accès. Pour l'obtenir, ils devront s'adresser directement à la déchetterie ou au SICTOM

REMISE DES RÉCOMPENSES AUX CM2

Le vendredi 4 juin, Mme RUDET Sophie, Adjointe aux affaires scolaires, a remis aux enfants de CM2 (partant en 6^e) de la classe de Mme BURGAUD Sandrine, un livre au nom de la municipalité, que chaque élève avait choisi.

Cette petite cérémonie s'est terminée dans la joie et la bonne humeur, le tout autour d'un goûter offert par la mairie.

LA JOURNEE FOLLE : L'ESCALE DU LOIRE BEACH RUGBY

La tournée du Loire Beach Rugby, avec sa vingtaine d'étapes, est organisée par le comité du Centre de rugby avec l'aide des bénévoles du club L'OURS 28. L'objectif est de faire connaître le rugby et de le rendre accessible à tous. Elle a fait escale le 22 juillet à Marboué, à l'espace loisirs des Fontaines.

Des structures gonflables : tir à la corde, la passe drop, plak et mark, le terrain et le tir à l'élastique ont permis aux 250 participants de se mesurer entre eux de différentes manières.

Le public venu nombreux (notamment les jeunes) a pu profiter des animations ludiques et variées dans une ambiance très joyeuse. Une journée certainement à renouveler !



L'école maternelle

L'école maternelle compte 48 enfants répartis en deux classes : la classe de PS/MS avec Mme BOUCHARD qui compte 22 élèves, et la classe de MS/GS (26 élèves) avec Mme SAINSARD, qui assure également la direction.

Nous avons participé à différentes activités et sorties tout au long de l'année et remercions la municipalité qui met à notre disposition le car de la commune pour nos sorties. Nous remercions également l'Association des Parents d'Elèves pour leur investissement et tout le temps consacré à la préparation des différentes manifestations proposées. Ce qui nous permet de proposer aux enfants toutes ces activités. Comme l'an passé, les enfants ont bénéficié d'un intervenant sportif une fois par semaine dans le cadre du projet « profession sport ». Nous remercions la Communauté de Communes qui a financé ce projet.

Dans le cadre de l'USEP, l'école a participé à deux rencontres sportives, les jeux traditionnels au mois de décembre à la salle des fêtes de Saint Denis les Ponts et également une rencontre de jeux athlétiques qui s'est déroulée au stade de Moléans.

Les enfants se sont également rendus à la Bibliothèque de Marboué avec Mme POHU et une fois par mois à la



médiathèque de Châteaudun. Ils découvrent l'univers des livres, l'organisation d'une bibliothèque et peuvent emprunter des livres pour la maison.

La classe de MS/GS a visité la caserne des pompiers de Châteaudun, finalité d'un travail autour des pompiers effectué en classe.

Nous avons participé aux rencontres en chantant à l'espace Malraux, après avoir travaillé plusieurs chansons dans le cadre de notre chorale d'école. Puis au mois d'avril nous sommes allés voir un spectacle organisé par les JMF « au pays des grenouilles. »

Nous avons proposé une sortie de fin d'année au parc de Beaumarchais à Amboise. Les enfants sont allés à la découverte des animaux.

Nous avons terminé l'année scolaire au jardin des contes à Conie-Molitarid qui était sur le thème des sorcières.

Modification des horaires scolaires

Suite à une première année de fonctionnement avec classe le mercredi matin, une enquête a été menée par les parents d'élèves élus afin de recueillir l'avis des

parents sur l'organisation des horaires. Suite à cela, il a été demandé de revoir l'organisation du travail le mercredi. Les deux heures du matin ne permettaient

pas de réaliser toutes les activités scolaires.

Depuis la rentrée de septembre 2014, les nouveaux horaires des écoles sont :

HORAIRES 2014/2015

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
ÉCOLE MATERNELLE	8 H 50 - 11 H 50	8 H 50 - 11 H 50	8 H 50 - 11 h 50	8 H 50 - 11 H 50	8 H 50 - 11 H 50
	13 H 35 - 15 h 50	13 H 35 - 15 h 50		13 H 35 - 15 h 50	13 H 35 - 15 h 50
ÉCOLE ELEMENTAIRE	9 H 00 - 12 H 00	9 H 00 - 12 H 00	9 H 00 - 12 h 00	9 H 00 - 12 H 00	9 H 00 - 12 H 00
	13 H 45 - 16 H 00	13 H 45 - 16 H 00		13 H 45 - 16 H 00	13 H 45 - 16 H 00

L'école élémentaire

L'école élémentaire de Marboué accueille cette année 68 élèves, répartis en 3 classes.

L'équipe enseignante (cf. photo) est constituée de M. Deshayes (CM1-CM2, avec 24 élèves), Mlle Petit (CP-CE1 avec 21 élèves) et Mme Burgaud (CE1-CE2 avec 23 élèves, et directrice).

Les élèves de notre école élémentaire bénéficient, en plus des apprentissages dispensés en classe, d'intervenants extérieurs en EPS (avec Profession Sport, ce qui permet de découvrir différents sports, comme le Kinball, le Tchoukball, le hockey sur roller, la jonglerie), en musique (batucada, découverte de musiques du monde). Les projets pédagogiques des enseignants les amènent également à voir des spectacles, aller au cinéma et participer à différentes activités et sorties ; les CP et CE1 se rendent également à la piscine de Bonneval.

Les enseignants remercient chaleureusement la mairie, le conseil général, la communauté de communes ainsi que

les membres de l'association de parents d'élèves, qui permettent le financement et la réalisation de toutes ces activités.



De gauche à droite : Mlle Petit Stéphanie, Mme Burgaud Sandrine, M. Deshayes Sylvain

La Nouvelle Vague

Le multi-accueil La Nouvelle Vague est géré par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises. Il accueille des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h15. Il ferme quatre

semaines en été et une semaine à la période de Noël.

Deux options sont proposées aux familles : l'accueil régulier (type crèche) et l'accueil occasionnel (type halte-garderie)

La Nouvelle Vague organise des ateliers intergénérationnels avec le Relais assistantes maternelles (RAM), tous les mardis et vendredis, où petits et grands se retrouvent autour de jeux d'adresse, de jeux de société, de chansons et d'atelier de psychomotricité.



Directrice : Katia Cordelet

19, rue du Dr Péan
28200 MARBOUÉ

Tél : 02.37.45.06.10
Mail : lanouvellevague@orange.fr
site : www.comcompud.fr

L'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 3 À 11 ANS

L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'accueil périscolaire a lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7 h à 8 h 50 et 15 h 50 à 18 h 30 et les mercredis de 7 h à 8 h 50 (pas de garderie le midi).

De nombreuses activités attendent vos enfants : des activités manuelles, culturelles (lecture de contes, bibliothèque...), cuisine...

L'ACCUEIL DE LOISIRS

L'accueil de loisirs géré par la commune a lieu les mercredis de 12 h à 18 h 30, lors des petites vacances scolaires et tout le mois de juillet (uniquement fermé pendant les vacances de Noël) de 7 h 30 à 18 h 30.

Les enfants sont accueillis par Angélique, directrice, et Diane, animatrice.

En août, l'accueil est géré par la CCPVD. L'accueil périscolaire et l'accueil de loisirs se déroulent à la Maison Charles Sandré. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez vous adresser à la mairie :

Tél : 02.37.45.10.04

Mail : mairie-de-marboue@wanadoo.fr ou directement auprès d'Angélique.

ENCORE UN GRAND SUCCÈS POUR LES ANIMATIONS SPORTIVES

Les animations sportives d'été en milieu rural qui se sont déroulées sur le stade du 21 au 25 juillet, financées et organisées par le Conseil Général, en partenariat avec l'UFOLEP, ont encore fait le plein. Ces animations permettent à une quarantaine d'enfants âgés de 10 à 17 ans, de découvrir des disciplines très différentes comme l'escalade, le speedminton, le tir au laser, le tir à l'arc... Ces activités sportives, très appréciées sont renouvelées chaque année.



LA SALLE DES FÊTES

La présence d'amiante dans les ardoises artificielles en parement, les exigences des pompiers quant au désenfumage de la salle et le prix induit des prestations nous ont conduits à modifier le projet initial.

Le hall sera agrandi sous la casquette béton conservée. Les ardoises artificielles resteront en place. Les radiateurs de chauffage en plafond qui fonctionnent correctement seront nettoyés et maintenus en place. Malgré ces réductions, le budget prévisionnel s'élève encore à 420 000 € TTC.

Les travaux débuteront en septembre 2015 avec une première phase de trois mois : la réalisation du hall et de la rampe handicapé sur entrée principale et le remplacement des menuiseries en façade.

La deuxième phase débutera au printemps 2016 et concernera les travaux intérieurs (isolation en plafond, doublage des murs, éclairage, locaux de rangement pour tables et chaises, papier phonique sur les murs, désenfumage et l'isolation thermique extérieure.



LE BROYAGE DES VALLÉES

L'entreprise SARL BROUSSE d'Arrou a été retenue par la municipalité pour procéder au broyage des vallées de la commune sachant qu'en 2014, ce sont les vallées situées à l'ouest de la D955 qui ont été faites. En 2015, les autres vallées seront broyées conformément à notre programme biennal. Le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Restauration du Bassin du Loir en Eure-et-Loir (SMAR 28) a reprofilé quelques vallées.

L'aménagement urbain du périmètre rapproché de l'église Saint-Pierre

La commune s'est portée acquéreur de la parcelle D189 (voir plan), constituant jusque là le jardin de la ferme Saint Père, pour une somme de 36 000 €.

La commune souhaite dans les années à venir aménager le périmètre immédiat de l'église de Marboué dont le clocher est classé monument historique.

Les souhaits de la municipalité :

- transformer la parcelle D189 afin de créer une place de village, nouveau lieu de vie, auprès de l'Eglise et du lotissement
- intégrer les rues Saint Père et de l'Eglise à ces travaux
- aménager le parking de la halle

- favoriser la circulation piétonne le long de la rue de l'Eglise et en assurer la continuité avec le futur lotissement
- faire le lien avec l'allée du verger
- créer un espace jeux pour enfants, inexistant sur le lotissement
- conserver l'esprit du secteur en mélangeant minéralité et espaces verts
- conserver en partie le mur de pierre, construction traditionnelle des clôtures de la commune et du territoire

Le projet est porté par la Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises. L'EURL Brigitte BARBIER a été retenue pour l'étude.



Enfouissement des réseaux rue de la Gare en 2015

Le Syndicat Départemental d'Énergie nous a proposé, dans le cadre d'un renforcement de la ligne basse tension aérienne rue de la gare de procéder, à sa charge, à son enfouissement. La commune a accepté ces travaux qui permettront

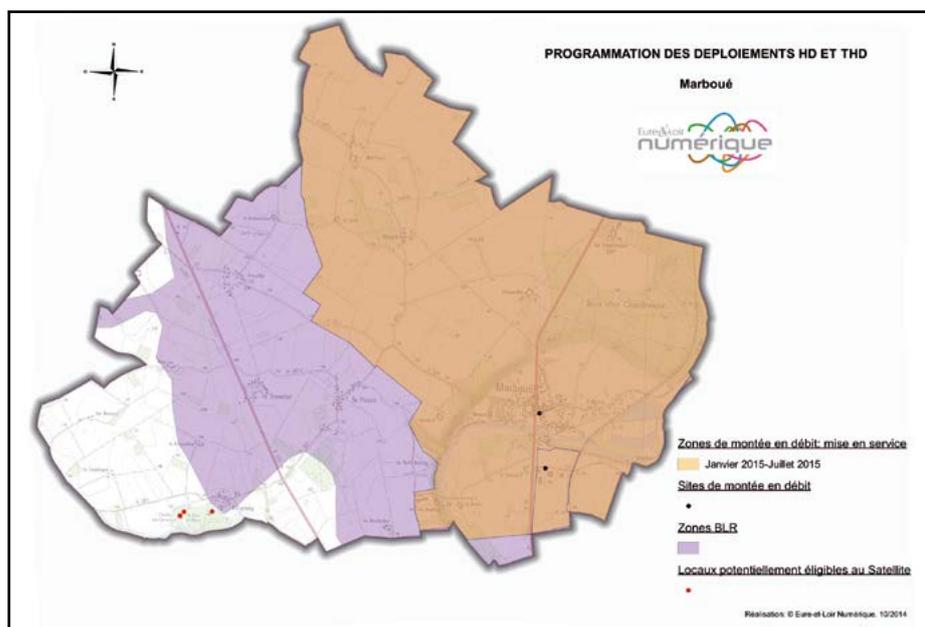
l'embellissement de cette voie. La Communauté de Communes des Plaines et Vallées Dunoises et la commune contribueront à 50 % chacun à l'enfouissement des réseaux télécom et à la mise en place de nouveaux lampadaires.

Les travaux de raccordement de la fibre optique sont bien avancés

Comme annoncé l'année dernière, les quatre Communautés de Communes du Pays Dunois se sont associées au SMO Eure et Loir Numérique pour développer la fibre sur notre territoire.

Le déploiement des infrastructures de télécommunications Haut Débit, porté par Eure-et-Loir Numérique, est en passe de se concrétiser sur la commune, tout

d'abord par l'installation terminée d'une armoire de montée en débit ADSL, Avenue Aristide Briand et une autre dans la Zone d'Activités. Ensuite des travaux de génie civil sont en cours afin de permettre la pose des fourreaux et d'une chambre pour le passage des câbles à fibres optiques. Le haut débit vous sera amené avant la fin du premier semestre 2015.



Divers travaux effectués par le service technique

Quatre agents travaillent au service technique de la commune sous la responsabilité de Jean-Marie TOUSSAINT.

Ils ont en charge l'entretien des espaces verts, des bâtiments communaux, de la voirie, de la piscine, du transport scolaire... Quelques exemples : pose d'un filet près du complexe sportif (en face de Charles Sandré), réfection de l'enduit sous le préau à la maternelle, aménagement des parterres agrémentés de vélos, arrosoir..., abattage d'un arbre au Plessis.

Le service est sous la délégation de Dominique GUERTON, 1^{er} Adjoint au maire délégué à l'entretien et la gestion du domaine public et du patrimoine communal, de l'urbanisme et de la sécurité.



Rue de l'Écu, un chantier de longue haleine qui en valait la peine



Après l'enfouissement des réseaux électriques par le Syndicat Départemental d'Énergie et le renforcement de l'eau potable par la SAUR pour le compte de la Commune, l'entreprise EIFFAGE a débuté en mai 2014 les travaux d'assainissement et a poursuivi avec les travaux de voirie.

La découverte de canalisations en amiante-ciment et les difficultés rencontrées au croisement des réseaux existants

ont provoqué un retard et amené un surcoût de 14 753 € HT.

Enfin l'Entreprise avait réalisé les trottoirs, de façon cavalière, en omettant les reprises de maçonnerie en pied de mur et en appliquant un matériau non conforme aux prescriptions du maître d'œuvre ce qui a aggravé le retard sans incidence financière, cette fois.

Les Élus ont dû, avec le concours du maître d'œuvre, Monsieur Eric Géraud, du cabinet d'études Ligeris Investissement, faire preuve d'autorité auprès de l'entreprise pour obtenir un travail conforme à nos souhaits.

Les trottoirs ont maintenant une finition en sable ciment de qualité et l'ensemble des pieds de murs est réparé.

Notre place rouge est toujours noire au moment de l'écriture de cet article mais devrait prendre de la couleur après passage de l'hydrolaveur haute pression. Cette rue mérite votre visite.

COÛT DES TRAVAUX

Dépenses :

Enfouissement des réseaux	29 000 € HT
	à notre charge
Renforcement eau potable	29 500 € HT
Assainissement	76 000 € HT
Voirie	260 000 € HT

Soit 394 500 € HT répartis sur 4 ans.

Subventions obtenues :

FDAIC 2013 – Conseil général	24 750 € HT
FDAIC 2014 – Conseil général	28 700 € HT
Agence de l'Eau	56 000 € HT

Soit un total de 109 450 €

Projet d'unité de méthanisation territoriale sur la zone d'activité intercommunale d'Ecoublanc

Cela fait déjà trois ans que l'entreprise VOL-V Biomasse développe un projet de méthanisation sur notre territoire. Les deux années passées, dans ce même Bulletin Municipal, nous vous présentions les grandes lignes du projet et ses avancées, avec entre autres le dépôt en Préfecture d'Eure-et-Loir des dossiers réglementaires en Décembre 2013. Cette nouvelle année 2015 nous donne l'occasion de vous informer des dernières avancées de ce projet de territoire.

Pour rappel, et pour information auprès de nos nouveaux Marbouésiens et Marbouésiennes, l'objectif de ce projet de méthanisation territoriale est de **valoriser énergétiquement et agronomiquement des matières organiques locales et pour la majorité agricoles et agro-industrielles (les boues de station d'épuration ne sont pas autorisées).**

Ce projet est donc une brique supplémentaire avant le retour au sol de ces matières sur le territoire du Dunois, permettant d'apporter une valorisation additionnelle (la production d'énergie renouvelable). La vocation première de ce projet n'est donc pas de traiter des déchets, puisque quasiment 100% du gisement a déjà aujourd'hui une valorisation, mais de mieux les valoriser.

D'un point de vue énergétique, le projet devrait produire quelques 3 100 000 m³ de biogaz par an. Le biogaz produit sera épuré en biométhane. Ce dernier, aux caractéristiques identiques au gaz naturel, sera injecté dans le réseau de

gaz de ville qui passe sur la zone. Les conclusions des premières études prévoient qu'environ 10% du gaz naturel consommé sur la poche de distribution GrDF qui vient de Bonneval et qui alimente Marboué, Châteaudun et quelques autres communes voisines sera, à partir de 2015, produit par cette unité. Autre ratio intéressant à retenir, cette production équivaut à la consommation énergétique annuelle d'environ 2 000 personnes, soit près de deux fois la population de Marboué !

D'un point de vue agronomique, le projet produira environ 14 000 tonnes de digestat par an. Ce résidu désodorisé du processus de méthanisation a vocation à être épandu comme amendement organique sur les terres agricoles, c'est pourquoi la société sera très vigilante sur la qualité de l'approvisionnement. Ce digestat sera redistribué aux agriculteurs qui approvisionneront l'unité, et ceux-ci bénéficieront d'un solde agronomique positif, tant en matière organique qu'en éléments fertilisants. La méthanisation ne fait que substituer ses digestats à des fertilisants chimiques et des amendements organiques déjà utilisés aujourd'hui. Nous pouvons même ajouter que comparé aux amendements organiques habituels tels que le fumier, le digestat propose une meilleure efficacité de son azote, en diminuant les pertes par lessivage et volatilisation. C'est donc une véritable valeur ajoutée pour les agriculteurs du Dunois.

Du côté des avancées du projet, le permis de construire a été approuvé le 3 mars 2014 par le Préfet. VOL-V Biomasse ne souhaite cependant pas commencer la construction tant qu'elle n'a pas obtenue l'Autorisation d'Exploiter, elle aussi signée par le Préfet d'Eure-et-Loir.

Concernant cette dernière, la recevabilité du Dossier par les Services de l'Etat a été obtenue en Juin 2014, avec des avis favorables des différents services consultés depuis lors. Suite à cela, et comme la Réglementation l'impose, le Projet a été soumis à Enquête Publique du 22 Septembre au 21 Octobre dernier. Les riverains ont ainsi pu venir se renseigner une nouvelle fois sur le projet ; comme ils en avaient eu l'occasion lors des permanences organisées en Mairie en Avril ; et donner leurs avis sur le registre prévu à cet effet. Le Rapport du Commissaire-Enquêteur, présentant ces avis et questions diverses, ainsi que les réponses apportées par VOL-V Biomasse, est disponible en téléchargement libre sur le site internet de la Préfecture d'Eure-et-Loir. Le Commissaire-Enquêteur conclut ce rapport en donnant lui aussi un avis favorable à ce projet.

Le Projet entre maintenant dans la dernière ligne droite de la procédure administrative, à savoir le passage en CODERST puis la mise à signature de l'Arrêté par le Préfet.

L'étape suivante sera la consultation des entreprises pour la construction du projet, et le financement en parallèle. Concernant ce dernier, nous rappelons qu'un investissement d'un peu plus de 6 000 000€ est prévu, investissement qui, nous l'espérons, profitera aux entreprises locales. VOL-V Biomasse souhaite aussi nous informer que le projet s'est vu attribuer fin 2014 une subvention d'environ 380 000 € par l'ADEME et la Région CENTRE !

La dernière étape, à savoir la construction, pourrait débuter comme initialement prévu fin 2015.



Projet d'insertion paysagère depuis le pont SNCF sur la R.D.145.6

2^e bâtiment du Village d'artisans

La construction du 2^e bâtiment du Village d'Artisans décidée par le Syndicat Intercommunal de Développement Economique Dunois (SIDED) de la Zone d'Activité Région Dunoise, le 1^{er} octobre 2012, a débuté en septembre 2013 et s'est achevée en juin 2014.

Le maître d'œuvre retenu est l'Agence Esnault.

3 lots ont été réalisés : 2 lots de 301 m² et 1 lot de 218 m². Chaque lot est composé d'un atelier et d'un bureau.

2 locataires occupent à ce jour ce nouveau bâtiment.



Un local de 218 m² est occupé par la SARL « ELAIR SERVICES INDUSTRIES », représenté par Messieurs Bruno BERCY et Damien DE MONTE, depuis le 1^{er} juillet 2014 pour leur activité d'électrotechnique (électricité industrielle, automatisation, câblage) et les solutions en air comprimé, pour les entreprises industrielles.

Un local de 301 m² est occupé par la « SARL MADAMETAL », représentée par Monsieur Jimmy Raharison, depuis le 1^{er} novembre 2014 pour son activité de vente de portails en gros pour les professionnels.

Un incendie a détruit son local situé aux 38 Avenue du 15 août 1944. En attendant la réhabilitation de son local, un bail précaire d'un an a été signé.

Les commerçants ambulants de Marboué

UN PIZZAÏOLO À L'ESPACE LOISIRS DES FONTAINES

Jean-Louis RIDET est à votre service à l'espace loisirs des fontaines tous les mercredis de 18h00 à 21h00. Il vous propose un large choix de pizzas, lasagnes mais aussi des plats à la demande.

Vous pouvez passer votre commande au 06.09.33.08.10

UNE POISSONNERIE AMBULANTE TOUS LES JEUDIS

Depuis le jeudi 4 décembre, « LE FILET GOURMAND » s'arrête tous les jeudis de 15 h à 15 h 45 en face du café « LA POINTE ». Les habitants peuvent bénéficier de poissons frais, de fruits, de légumes et de plats préparés à leur porte.

Vous avez aussi la possibilité de passer commande au 06.85.17.10.93.

Pour conserver ce service, faites travailler ces commerçants.

Les entreprises qui partent...

PMA 28 A QUITTÉ MARBOUÉ

La société PMA 28, spécialisée dans la production et le négoce de plantes médicinales et aromatiques destinées aux industries pharmaceutiques, cosmétiques et alimentaires, a transféré son unité marbouésienne au sein d'un bâtiment de 10 000 m² à Châteaudun. Ce déménagement résulte de la volonté de la société. En effet, sa capacité de stockage et de production était devenue trop petite et son installation dans les anciens locaux de GEODIS lui permettra de poursuivre son développement.

... ou qui disparaissent

LA TOQUE BLANCHE, UNE PAGE SE TOURNE

Fin 2013, le restaurant gastronomique La Toque Blanche a fermé ses portes. Durant ces années, Monsieur MOUSSET et son équipe ont su régaler des clients locaux et des touristes grâce à une cuisine authentique.

Nous souhaitons à Monsieur MOUSSET et à son personnel bonne chance pour la suite.

LA FERMETURE DE « KEBAB NATIONAL », POURQUOI ?

Le kebab s'est installé en juin sans même avoir effectué de déclaration de travaux obligatoire et préalable avant l'ouverture pour la transformation d'un ancien local commercial en restauration rapide. Conciliante, la commune a demandé à l'exploitant de régulariser sa situation.

Le dossier présenté a reçu de nombreuses prescriptions de la sous commission départementale de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dont la preuve de la réalisation ne nous a pas été apportée.

D'autre part, le dossier a reçu un avis défavorable de la sous-commission d'accessibilité des personnes handicapées.

Ainsi l'autorisation d'ouverture de l'établissement n'a pu être délivrée.

Les nouvelles entreprises de Marboué

TAXI LINGET ET ABM MEDICAL INSTALLÉS SUR LA COMMUNE

Depuis le mois de septembre, les bureaux de abTAXI LINGET et la société ABM MEDICAL (vente et location de matériel médical pour professionnels et particuliers) sont installés dans la ZA Les Terres d'Écoublanc (anciens locaux de RAVEL SECURITE).

Après quelques travaux, Le magasin ABM MEDICAL ouvrira ses portes dès le début de l'année 2015.

Tout le matériel lié au confort des personnes et à l'aide au maintien à domicile sera disponible et un service de livraison sera à la disposition de la clientèle.



06 76 83 51 08
Véhicules 7/9 Places
Gares - Aéroports
Transport Médical Assis
Transport d'enfant

ZA Les Terres d'Écoublanc 28200 Marboué

Communes de Stationnement : Donnemain St Mamés/La Chapelle du Noyer

EURL BTP BAT

Ne perdez plus votre temps utilisez le mien

Karikas Romeo

Cloisons en placo, faux plafonds, isolation et rénovation intérieure

29 Av Aristide Briand 28200 MARBOUE

TEL : 09.80.39.74.26
btp_bat@yahoo.fr

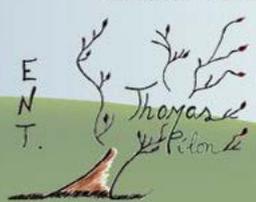



GARAGE MAPL

ZENATI 0624008225 / 0661093314
GARAGE MÉCANIQUE TOUTE MARQUE LIEU DIT LAROCHE
28200 MARBOUE

ENTREPRISE THOMAS PILON

Thomas Pilon a créé son activité d'entretien des espaces verts il y a un peu plus d'un an, en novembre 2013.



ENTREPRISE THOMAS PILON
Élagage/Abattage
Dessouchage
Taille de haie
Tonte/Débroussaillage
Pose de clôture

28200 MARBOUÉ 06 72 07 10 96
ent.thomaspilon@yahoo.fr
Déplacement en Eure-et-Loir et départements limitrophes



LA MAISON CONNECTÉE

Denis Leclerc
15, Anouillet
28200 MARBOUÉ



La Maison connectée

Sécurisez et Contrôlez votre maison à partir de votre Smartphone !

Denis LECLERC - 07 52 02 52 18
denisleclerc.lamaisonconnectee@gmail.com

Club Joseph Renault

COMPOSITION DU BUREAU

Présidente : Jacqueline RIVIERRE ,
 Vice-Président : André LE PAPE
 Secrétaire : Roger LOUVANCOUR,
 Secrétaire Adjointe : Lucette VARIS
 Trésorière : Reine RICOIS,
 Trésorière Adjointe : Madeleine SCORNET
 Membres : Denise LOUVANCOUR,
 Daniel RICOIS, Claude RIVIERRE.



Au nom de tous les membres du bureau, permettez-moi de vous présenter nos meilleurs vœux.

Nous sommes un club qui entretient un lien social très fort. Nos réunions du vendredi après-midi, tous les 15 jours, sont toujours des moments agréables. Chacun y trouve son plaisir soit jeux de société, marche, ou simplement la

convivialité au sein du groupe. Nous serions heureux de vous y accueillir. Nous vous rappelons qu'il n'y a pas d'âge imposé pour nous rejoindre.

La cotisation est de 12 €, nous vous offrons les 2 premières visites avant de vous engager, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Cette année, nous avons organisé cinq

thés dansants et un loto. Avec les bénéfices, nous avons proposé à nos adhérents plusieurs spectacles et repas à prix réduit.

Nous avons participé à un spectacle repas à Ozouer le Marché suivi de spectacles : André RIEU, *Holiday on ice* et *Cabaret*.

Deux repas avec animation : fin juin et en décembre où chacun est reparti avec son cadeau de Noël. Il est prévu d'assister à l'enregistrement de l'émission *Vivement dimanche*.

Pour tous renseignements ou inscriptions, vous pouvez contacter la présidente au 02.37.45.25.47

Merci à toutes et à tous d'avoir pris le temps de lire ces quelques lignes.

Jacqueline RIVIERRE

Société amicale de Marboué



La saison 2013 - 2014 s'est terminée par une défaite à domicile face au Gault Saint Denis, synonyme de non-accession pour l'équipe senior qui finit 3^e de sa poule.

Les vétérans, en entente avec le club de Châteaudun (OCC) ont terminé sur le podium (troisième) en Première division départementale.

Chez les jeunes, encadrés par Alain CHAUVEAU, deux équipes au niveau départemental, une équipe U9 (jeu à 5) et une équipe U11 (jeu à 8), en ententes avec LOGRON. Félicitations aux U11 qui terminent premiers de leur poule.

Chez les pêcheurs, pas de changement, une seule ballastière disponible (la petite). L'entretien et la surveillance sont assurés par Alain CHAUVEAU et Jacky GERAY.

Vente de cartes au Bar Tabac/Épicerie « LE GALLIA », 15, Avenue du 15 Août 1944, MARBOUÉ. Tél: 02.37.45.01.74

Les boulistes seniors, représentant le club ont disputé pas moins de 60 concours. Un repas au Foyer Joseph RENAULT a clôturé la saison.

Vous désirez nous rejoindre, contactez: Alain CHAUVEAU, président (06 67 51 48 70) Gilles PIEDALLU, secrétaire (06 21 16 85 08)

HOMMAGE À LOULOU



Tous les anciens et actuels joueurs, dirigeants et bénévoles de la SAM ont une pensée émue pour toi, « Loulou », qui nous a quitté prématurément. Tu auras écrit une grande page de l'histoire du club.

Nous te regretterons tous mais ne l'oublierons pas « **Mon petit Monsieur** ».

La municipalité et les autres associations s'associent à cet hommage et remercie « Loulou » pour l'exemplarité de son bénévolat.

L'Atelier prend l'air

Tous les samedis en matinée : Un atelier de peinture /dessin à Marboué.

Agréablement installée dans une salle municipale, l'association qui vient de fêter ses 10 ans, propose des séances de trois heures hebdomadaires.

L'artiste en charge des cours, diplômée d'état, vous aidera à comprendre et ou affiner la technique de votre choix. Aquarelle, acrylique, gouache, craies, crayons, tout est possible.

Elle s'adresse à des adultes initiés ou non et accompagne la recherche de chacun dans un esprit d'ouverture et de partage.

C'est dans le même souci de découverte que l'expo annuelle permet de se rendre compte des progrès de tous.

Les séances ont lieu à l'étage de la maison Charles Sandré, le samedi de 9 h à midi, ceci pour permettre à des personnes en activité l'accès à l'atelier. Par ailleurs toute séance ratée peut être rattrapée ailleurs (Arrou, Gohory, Conie, Thiville cf. brochure).

Séance découverte offerte. Il suffit de vous y présenter. Le droit d'entrée est recalculé en fonction de la date d'arrivée. Pour tout savoir : Documentation disponible en mairie.

Brigitte Fanton d'Andon (0621 44 15 50) ou Monique Fauve, sa présidente, au 02 37 45 73 49 (HR).

Le site de l'atelier : www.latelierprendlair.org



Une séance de travail

L'Association des parents d'élèves

C'est une équipe de parents d'élèves et d'institutrices, dynamique et motivée, ayant pour but de favoriser la mise en place des projets pédagogiques au plan financier.

ACTIVITÉS 2013-2014

- Vente de soupe, gâteaux et crêpes lors de la journée Terroir
- Chants de Noël avec vente de sapins, miel, chocolats, fleurs des commerçants et artisans de Marboué
- Spectacle de Noël avec venue du Père Noël
- Loto spécial enfants
- Vente de plants de fleurs et légumes
- Fête des enfants avec spectacle, tombola et pique-nique convivial



Elle a participé au financement :

- Piscine pour les CP CE1 (à hauteur de 50%)
- Des sorties JMF, Ecole et cinéma
- Des sorties de fin d'année (maternelle parc d'Autrèche, élémentaire Cité des Sciences)
- D'objets pédagogiques et ludiques divers

PROCHAINES MANIFESTATIONS POUR 2015

- Loto pour enfants le dimanche 11 janvier à partir de 14 h
- Carnaval le dimanche 15 mars à partir de 15 h
- Fête des enfants en juin

Remerciements à tous les parents et partenaires qui pérennisent l'activité de l'APE.

Nous accueillons chaleureusement toutes les personnes qui souhaitent nous aider lors de nos manifestations (sans pour autant être obligées d'adhérer à l'APE).

A bientôt, Fabrice Fauconnier, président (06.79.97.89.62)

Bien-être et détente à Marboué

Le bureau de l'association est composé de :

- Cécile Guerton : présidente
- Chrystelle Boulai, Françoise Rivierre : vice-présidentes
- Elisabeth Basile : trésorière
- Bernadette Lemoult : trésorière adjointe
- Edith Coigneau : secrétaire
- Corinne Petusseau : secrétaire adjointe

L'association BEDM propose à la salle des fêtes Joseph Renault de Marboué des cours de gym douce le lundi de 18 h à 19 h avec Delphine Leroy, des cours de step le mercredi de 19 h 15 à 20 h avec Clélia Boulay et des cours de gym tonique le mercredi de 20 h à 21 h avec Clélia Boulay.



Pour découvrir ces activités, vous pouvez bénéficier de 2 cours gratuits. Choisissez votre cours et venez nous rejoindre dans une bonne ambiance et en musique !

Pour tout renseignement :
02 37 45 73 87
02 37 44 93 64

L'association culturelle

COMPOSITION DU BUREAU

Président : René BERCY

Vice-président : Magali LABIA

Secrétaire : Anne-Sophie LEBLOND

Secrétaire-adjointe : Michèle MASSUARD

Trésorier : Alain GASTINOIS

Vice-trésorière : Isabelle GALLOT

Membres :

Mireille LIARD

Denise FREON

Christiane BUSSON

Isabelle TISSERANT

Carine DESLANDES

Bernard CHAPPRON

Marie-Claude DUBEC

Nathalie LANGLAIS

Nicole JAUNEAU

Francis BOIDIN

Les activités de cette association sont diversifiées : théâtre, rallye vélo, randonnées et participation à la journée terroir. Faut de comédiens masculins pour le théâtre et faute de candidats pour le rallye, ces activités ont été mises en sommeil l'année dernière.

Aujourd'hui, où en sommes nous ?

LE THÉÂTRE

Cette année l'Association Culturelle s'est enrichie de nouveaux amateurs, elle va pouvoir à nouveau brûler les planches en 2015. Notre équipe de comédiens a mis les bouchées doubles afin de vous présenter trois pièces comiques, dont une jouée par nos jeunes Marbousiens.

Prenez note des dates de représentation : les vendredi 13 et samedi 14 février.



Nos jeunes en pleine répétition

LES RANDONNÉES PÉDESTRES

Les parcours des jeudi 8 mai et dimanche 9 Novembre autour de Marboué ont connu un franc succès auprès de 50 marcheurs enthousiastes sur les boucles de 6, 8 et 12km.

LE RALLYE VÉLO TOURISTIQUE



Après une année sabbatique, l'Association Culturelle a renoué avec son rallye vélo. Une soixantaine de personnes ont pris le départ d'un circuit de 45 km. A charge pour l'équipe gagnante d'organiser le parcours 2015 prévu le dimanche 6 septembre.

LA JOURNÉE TERROIR

L'excellente équipe de « cuistos d'un jour » a tenu le coup face à une foule de chineurs affamés lors de la journée terroir du dimanche 28 septembre avec leurs fameuses « saucisses-frites ».

L'association remercie tous les membres pour leur investissement et remercie aussi les nouveaux membres pour leur participation qui a permis la continuité de la vie de l'association.

Il n'est jamais trop tard pour rejoindre une équipe dynamique et toujours de bonne humeur en nous contactant au 06.76.50.47.20

Une pensée à LOULOU, qui a mis ses talents d'acteur et sa compétence bénévolement au service de l'association Culturelle pendant de nombreuses années.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et le prêt des salles.

A.C.-P.G.-C.A.T.M.

La fraternelle ACPG-CATM. présente aux Marbousiens ses meilleurs vœux pour 2015.

Notre activité en 2014 a été catastrophique. L'ACPG-CATM a célébré uniquement les cérémonies commémoratives. Ceci est dû à la diminution de l'effectif. Aujourd'hui, même les rassemblements pour œuvrer à la mémoire de nos anciens combattants sont devenus de plus en plus difficiles. Nous avons une pensée pour ceux qui nous ont quittés cette année. Une pensée toute particulière à Raymond SCORNET, Paul MORIN et à Aimée CURE. Un grand honneur pour ces hommes et ces femmes qui ont défendu ou accompagné leur patrie.



Paul MORIN (à gauche)
et Raymond SCORNET (à droite)

Les anciens sapeurs pompiers



L'Amicale des Sapeurs Pompiers de Marboué s'est transformée depuis février 2014 en l'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers de Marboué, dorénavant celle-ci participe uniquement aux cérémonies patriotiques. Le président : Sergent Joël Ambroise
Correspondant local des anciens sapeurs pompiers d'Eure-et-Loir : adjudant Alain Chauveau

Comité des fêtes de Marboué



L'année fut chargée pour le Comité des fêtes qui débuta par la représentation de l'orchestre symphonique de Chartres à l'église, une quarantaine de personnes sont venues y assister.

Fin mai, les astronomes amateurs ont pu observer au stade plusieurs constellations et galaxies grâce au club d'astronomie dunois.

A cause d'une météo peu clémente, la soirée guinguette s'est déroulée dans la salle des fêtes. Les participants ont pu déguster un poulet colombo qui a eu un formidable succès.

Pour la fête nationale, le comité des fêtes et la municipalité ont opté pour une soirée dansante avec un repas froid et un grand écran pour la diffusion de la finale de la coupe du monde.

Amateurs de foot et de danse étaient au rendez-vous. Tous ont pu admirer le feu d'artifice tiré à l'espace loisirs des fontaines.

Pour clore cet été, notre journée terroir a été une parfaite réussite, une météo favorable, une centaine d'exposants, des animations grâce à brocant'art organisé par créatif à Conie et à Jean Marie Devimeux autour de l'environnement ont attiré un grand nombre de visiteurs. Le comité des fêtes est ouvert à tous, n'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous faire part de vos idées ou suggestions d'animations.

Société Amicale Marboué Natation

COMPOSITION DU BUREAU

Président : Mr Bercy René
 Secrétaire : M. Chappron Bernard
 Trésorière : Mme Maroquin Christelle
 Membres : Mme Dubec Marie Claude
 Mme Malloyer Catherine
 Mr Marceau Jacky
 Mme Vanier Carinne
 Mme Ruault Sophie

Entraînement : Jean Louis Ciboire,
 Bernard Chappron
 Chronomètres : Catherine Malloyer
 et Sophie Ruault

SAISON 2013-2014

Avec 11 nageurs et 9 nageuses, l'effectif du club a été en légère baisse pour la période septembre 2013 à juin 2014.

Les nageurs et nageuses du club ont participé à 28 séances d'entraînements à la piscine de Bonneval et à 8 compétitions Interclubs U F O L E P Centre ainsi qu'à une compétition départementale, une compétition régionale et une compétition nationale.

Après une sélection départementale, Jules Maroquin, Elouan Ruault flageul, Chloé Malloyer, Sophie Ruault et Catherine Malloyer ont été sélectionnés pour les régionaux à Blois le 8 mai 2014.

Après une très bonne prestation et seuls les premiers de chaque nage étant sélectionnés pour les nationaux, deux nageuses de Marboué seront du voyage et ont participé pendant 2 jours les 7 et 8 juin 2014 à Meaux aux critères Nationaux. Il s'agit de Catherine Malloyer qui a terminé 3^e au 100 m papillon et de Sophie Ruault qui a remporté la 4^e place au 100 m 4 nages.



En 2015 les régionaux auront lieu à Blois le 14 mai et les nationaux auront lieu les 30 et 31 à Montauban.

La rencontre interclubs de Marboué s'est déroulée le Dimanche 15 juin 2014. Avec une température extérieure un peu plus élevée que les années passées et un bassin à 23 °C plusieurs clubs de la région centre se sont déplacés et ont participé à cette compétition Marbouésienne.

Et nous en avons profité pour organiser un petit barbecue avec les membres du club.

L'interclubs de Marboué en 2015 aura lieu le dimanche 14 juin.

Après les achats des Pull kicks l'année dernière que nous avons remis en prêt à chaque nageur nous avons commandé cette saison 30 bonnets aux couleurs du club que nous remettrons gracieusement à chaque sportif dès réception.

Le club de Marboué étant le seul inscrit du Département en U F O L E P sa participation aux compétitions s'effectue dans les départements du Loiret et du Loiret-Cher. Ce qui, bien sûr, nous contraint à des trajets de plus d'une centaine de kilomètres et nous demandons à chaque parent de bien vouloir participer au transport de leur enfant. Le transport en car n'est prévu que pour les entraînements à Bonneval.

Septembre 2014 a vu une très nette augmentation du nombre de licenciés (30) 10 nageurs et 13 nageuses et 7 dirigeants (entraîneurs et chronomètres).

Déclaration préalable et le permis de construire

La déclaration préalable et le permis de construire sont des actes administratifs qui donnent les moyens à l'administration de vérifier que le projet de construction respecte bien les règles d'urbanisme du Plan d'Occupation des Sols de Marboué.

DÉCLARATION PRÉALABLE

Elle est nécessaire pour les aménagements apportés à une construction existante (ex : garage) ou pour une nouvelle construction de 5 à 20 m² (ex : abri de jardin).

Attention :

- dans les zones UA et UB de Marboué (zones urbanisée), ce seuil est porté jusqu'à 40 m² si les travaux sont une extension d'une construction existante.
- si la surface de la construction initiale est portée à plus de 170 m², un permis de construire est obligatoire.

Dans tous les cas, une déclaration est obligatoire si les travaux :

- modifient l'aspect initial du bâtiment comme le remplacement d'une porte

d'entrée, le percement d'une fenêtre, la pose d'une fenêtre de toit ou de panneaux photovoltaïques...

Concernant un ravalement de façade :

- Déclaration obligatoire si les travaux sont situés dans un périmètre de 500 m autour de l'Eglise St Pierre / Château des Coudreaux, monuments classés.
- Pas de déclaration en dehors de ce périmètre en cas de ravalement ayant pour but de rénover les façades à l'identique dans le respect des règles d'urbanisme du Plan d'Occupation des Sols de la commune.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Il est exigé pour tous les travaux ajoutant une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² sur un bâtiment existant ou une nouvelle construction (40 m² dans les zones UA/UB).

	Déclaration Préalable	Permis de construire
Démarches à faire	Dépôt du dossier en mairie	
Délai d'instruction	1 MOIS (2 MOIS si travaux situés 500 m autour de l'Eglise St Pierre/Château des Coudreaux)	2 MOIS (6 MOIS si travaux situés 500 m autour de l'Eglise St Pierre/Château des Coudreaux)
Validité	2 ANS à partir de la date d'obtention	

Nouveaux horaires à la sous-préfecture de Châteaudun

Afin d'assurer le suivi optimal de tous les dossiers intéressant l'arrondissement de Châteaudun dans les domaines du développement économique, de l'intercommunalité, du développement durable et de la réglementation générale, les guichets de la sous-préfecture de Châteaudun assurent l'accueil des usagers tous les matins de 8 h 45 à 12 h. En dehors de cette plage, l'accueil restera possible par voie de rendez-vous uniquement.

Un service public pour les associations

L'état a simplifié les démarches administratives pour les associations. Aujourd'hui, chaque association a la possibilité de déclarer en ligne une création, une modification ou une dissolution sur le site <https://compteasso.service-public.fr>.

L'association peut suivre ensuite l'avancement du dossier sur un tableau de bord et recevoir sur son compte un récépissé électronique une fois la modification enregistrée.

Des conseils architecturaux gratuits au Caue28

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement d'Eure-et-Loir tient tous les lundis une permanence-conseil dans ses locaux. Les permanences-conseil du CAUE28 sont thématiques sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement. Elles sont gratuites pour tous les publics, collectivités, administrations et particuliers.

L'objectif des Permanences-conseil est de fournir à tous les maîtres d'ouvrage publics comme privés, dès l'amont du projet, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qua-

lité architecturale des constructions et aménagements ainsi que leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre.

Sur un simple appel téléphonique, le secrétariat du CAUE28 vous proposera un rendez-vous ; afin de bien le préparer, il vous est conseillé de venir avec le maximum de données relatives à votre projet et à sa situation : un extrait de plan cadastral, des photos du terrain et des bâtiments existants, le cahier des charges, le programme, les croquis ou esquisses que

vous aurez réalisés vous-même, ou les études en cours... et si nécessaire : le certificat d'urbanisme, le règlement local d'urbanisme (POS ou PLU à se procurer en mairie), le règlement du lotissement.

CAUE 28
87 rue du Grand Faubourg
28000 Chartres
tél : 02 37 21 21 31 - fax : 02 37 21 70 08 - www.caue28.org
contact@caue28.org
Heures d'ouverture au public : du lundi au vendredi : 9 h - 13 h et 14 h - 18 h (sauf vendredi : 17 h).



Vous aimez les œufs frais ?



Les poules présentent des avantages indéniables : non contentes de fournir chaque jour ou presque un œuf (une poule en pond de 250 à 300 par an), elles englobent chacune quelque 150 kg à 200 kg de déchets organiques dans l'année. De quoi alléger sérieusement nos poubelles : un composteur (en vente à 25 € à la déchetterie) ou deux poules dans votre jardin diminue de 35 % le volume de vos poubelles.

Les jolies poules pondeuses ou d'ornement (naine ou plus grosses) ne sont plus cantonnées aux zones rurales elles s'invitent en zone périurbaine. Pour loger ces nouveaux animaux de compagnie, des poulaillers en kit mobiles ou auto-fabriqués existent afin que vos poules bénéficient d'un maximum de confort dans un minimum de place. Pour quelques conseils : <http://www.mon-poulailler.com> <http://www.fermedebeaumont.com/index.php>

La réglementation autour du poulailler

Vous souhaitez installer un poulailler dans votre jardin et vous vous questionnez sur vos droits et devoirs pour mettre en place ce projet.

Sachez qu'une installation de moins de 50 volailles, notamment hébergées dans une installation « mobile », ne demande aucune déclaration préalable, car assimilée à de l'agrément et à des animaux de compagnie. Cependant les produits de cette basse-cour doivent être destinés à une consommation personnelle pour que votre élevage reste considéré comme un « élevage familial ».

Au-delà de 50 poules (de plus de 30 jours) votre basse-cour devient un élevage, une installation classée, soumise(e) à une loi stricte nécessitant d'en faire la déclaration

IMPLANTATION

Aucune distance n'est imposée pour les élevages comptant moins de 10 animaux, mais au-delà vous devez les installer à plus de 25m des habitations et à 50m de celles-ci s'ils sont plus de 50. Quelques règles simples, tant en matière sanitaire qu'en terme de bruit.

L'implantation d'un local abritant un élevage doit être conforme aux règles d'urbanisme, Art 153.1 et Art 153.4

(circulaire 10 août 1984) règlement sanitaire général.

EN MATIÈRE DE NUISANCES

En ce qui concerne les nuisances dues au bruit, votre basse-cour doit respecter les règles de voisinage prévue par l'article R 1334-31 du code de la santé publique. Vous devez veiller à ce que vos animaux ne portent pas atteinte à la tranquillité ou à la santé de vos voisins. Le cocorico du coq, le glouglou du dindon, le cotcot des poules, le coincoin du canard... sont des bruits considérés « normaux » de voisinage à la campagne.

Cependant lorsqu'ils deviennent anormaux, c'est-à-dire répétitifs, intenses, sans répit, de jour comme de nuit, la réglementation sur le bruit de voisinage et de comportement s'applique.



La traversée d'amphibiens sur la commune



Eure-et-Loir Nature tire la sonnette d'alarme. De nombreux crapauds et

tritons migrent et traversent la route qui mène à St Christophe (près des ballastières). Résultat : la chaussée est jonchée de cadavres. La commune a décidé d'agir pour la sauvegarde de cette espèce protégée par la loi en mettant en place des mesures qui seront présentées lors d'une réunion publique au mois de février.

POURQUOI AIDER LES CRAPAUDS À TRAVERSER ?

Les crapauds sont des animaux terrestres mais qui se reproduisent dans les mares. Ils repartent ensuite vers leur lieu de vie,

ce qui fait deux migrations. En été, quand leurs têtards se seront métamorphosés en crapetelets, ils traverseront également la route. Les écrasements seront moins visibles, mais tout aussi meurtriers.

L'UTILITÉ DES CRAPAUDS

Pendant une saison chaude, chaque crapaud engloutit plus de 10 000 fourmis, limaces, moustiques et autres bestioles indésirables. C'est un véritable insecticide naturel, non polluant et gratuit. Pour cette raison, et parce qu'ils se raréfient, les crapauds sont des animaux protégés par la loi.

Nettoyons la nature !

Nettoyons la nature!

Le samedi 27 septembre, notre commune a participé au mouvement aidé par Leclerc « Nettoyons la nature ».

9 enfants et 8 adultes ont sillonné, lors d'une agréable ballade et munis de gants et sacs poubelles, le bois des Cou-dreaux jusqu'à la N10 et les ballastières afin de ramasser les déchets.

Résultat : 2 m³ de débris, bouteilles plastiques, verres, pneus, métaux,... et même un matelas. Tout ceci exposé sur un stand à la journée terroir à côté du stand du SICTOM. Le but est de sensibiliser le plus grand nombre de citoyens à la gestion des déchets, au tri, au compostage et la diminution de nos poubelles.

L'opération sera renouvelée l'année prochaine.



Plan de prévention du risque inondation

LA CAUSE

Les risques naturels font chaque année des victimes, sinistrés, blessés mais également des morts. S'agissant du risque inondation, il concerne en France plus d'une commune sur trois. Il s'est accru avec l'extension de l'urbanisation dans les plaines alluviales, qui sont souvent les champs d'expansion des crues. Ce risque ne doit pas être sous-estimé ou disparaître de la mémoire collective lorsque les phénomènes météorologiques à l'origine des inondations catastrophiques ne se produisent pas pendant une longue période. Les événements récents en Vendée ou dans le Sud de la France nous le prouvent bien. En 25 ans, plus de 250 morts ont été dénombrés en France en raison du seul risque inondation, sans compter des centaines de personnes sinistrées économiquement et affectées psychologiquement. En Eure-et-Loir, la crue de 1995, dont le souvenir est encore vif étant donné les dégâts qu'elle a occasionnés, est considérée comme une crue « vicennale », c'est-à-dire qui a une probabilité sur vingt de se produire chaque année.

La législation des Plans de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPR-PP), dont font partie les Plans de Prévention du Risque Inondation (PPRI), émane de ce constat et d'une volonté de profonde réorganisation de la prévention des risques naturels prévisibles.

POURQUOI LES PLANS ?

L'article L562-1 du code de l'environnement énonce donc :

« L'État élabore et met en application des plans de prévention des risques naturels

prévisibles tels que les inondations, les mouvements de terrain, les avalanches, ... Ces plans ont pour objet, en tant que de besoin :

- de délimiter les zones exposées aux risques, en tenant compte de la nature et de l'intensité du risque encouru, d'y interdire tout type de construction, d'ouvrage, d'aménagement ou d'exploitation agricole, forestière, artisanale, commerciale ou industrielle ou, dans le cas où ils pourraient y être autorisés, prescrire les conditions dans lesquelles ils doivent être réalisés, utilisés ou exploités ;
- de délimiter les zones qui ne sont pas directement exposées aux risques mais où des constructions, des ouvrages des aménagements pourraient aggraver des risques ou en provoquer de nouveaux et y prévoir des mesures d'interdiction ou des prescriptions telles que prévues au 1.

LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN

Les Plans de Prévention des Risques ont des conséquences à la fois pour les communes, en termes d'urbanisme, et pour les particuliers, qui sont responsabilisés face aux risques qu'ils encourrent du fait de l'emplacement de leur habitation. Dans le domaine de la prévention des risques, les responsabilités sont en fait clairement partagées et clairement établies à tous les niveaux d'intervention.

Au niveau local, la gestion des risques est placée sous la responsabilité :

- **Du maire de la commune :** responsable de l'aménagement et de la sécurité sur son territoire, il doit veiller à l'informa-

tion sur les risques et à l'organisation des secours en cas de crise, notamment avec l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). De plus le PPRI approuvé vaut servitude d'utilité publique. Il doit être annexé par le conseil municipal au plan d'occupation des sols ou plan local d'urbanisme de chaque commune.

- **Du préfet du département** représentant de l'État, il dirige la mise en œuvre locale des politiques publiques. Il a notamment la charge de conduire un programme des PPRI pour son département. Il prend l'arrêté préfectoral de prescription qui détermine le périmètre et la nature des risques qui font l'objet de l'étude.

Le Conseil Général, quant à lui, finance le fonctionnement des différents services départementaux spécialisés dont notamment le SDIS (Services Départementaux d'Incendie et de Secours).

La place de l'individu dans la prévention des risques et la gestion des crises est réaffirmée dans la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, et la Loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile. Ainsi chaque personne qui vend ou loue un bien immobilier a une obligation d'information : il s'agit de l'I.A.L. (Information Acquéreurs et Locataires), qui doit établir la situation du bien au regard des risques auxquels il est exposé.

Le Plan de Prévention du Risque Inondation de la commune a été soumis à une enquête publique en mairie du 14 octobre au 14 novembre 2014. Il est toujours consultable en mairie.

IL Y A 50 ANS À MARBOUÉ

QUI POURRA NOUS DIRE QUELLES MANIFESTATIONS A-T-ON CÉLÉBRÉES DANS LES RUES DE MARBOUÉ EN 1965 ? QUI SONT CES PERSONNAGES SUR LES PHOTOS ?

Vous pouvez remettre vos réponses à la mairie par téléphone au 02 37 45 10 04 ou par mail : mairie-de-marboue@wanadoofr. Nous remercions la famille d'Eugène SERREAU pour avoir confié ses photos.



Vous disposez d'anciennes photos de Marboué, n'hésitez pas à nous les remettre en mairie afin que nous en effectuons une copie.